

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Port-Gentil : le Conseil de gestion des écoles privées de l'Ogooué-Maritime est né

Fidèle AFANOU EDEMBE  
Port-Gentil/Gabon

RÉUNIS dernièrement à la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement de Port-Gentil à l'invitation de l'ONG "Regroupement économique et social des filles-mères" (RESOFIME), qui souhaite nouer un partenariat social avec eux pour lutter contre la déscolarisation des enfants, des responsables d'établissements scolaires du secteur privé ont créé un cadre de concertation et d'action dénommé : "Conseil de gestion des affaires sociales des écoles privées de l'Ogooué-Maritime".

La première mission est de statuer sur la situation des bulletins scolaires en rétention dans les écoles pour non-paiement de scolarité par les parents, sur le traitement social des établissements scolaires privés, sur le statut juridique des écoles privées au Gabon, etc. Ces éléments constitueront le cahier des charges à soumettre aux autorités de la Transition dans le cadre du dialogue national. Une démarche rendue possible par la volonté des écoles privées de voir l'État contribuer à la résolution de leurs maux dans la scolarisation des enfants, singulièrement les enfants des fa-



Photo : Sidonie AMBONGUILA

milles démunies dont l'incapacité à payer les frais de scolarisation s'est traduite par des dettes qui

pourraient conduire à la fermeture de nombre d'établissements scolaires privés.

D'où leur souhait de bénéficier, in fine, des subventions de l'État pour continuer à exister.

## Franceville : réunion des exploitants des taxis



Photo : Guy Madjoupa Sangouetaba

Une vue des transporteurs urbains de Franceville, lors de la réunion.

Guy MADJOUPA SANGOUETABA  
Franceville/Gabon

Sur invitation des taximen de la ville de Franceville, une rencontre relative aux difficultés du secteur transport à Masuku s'est tenue hier à la Maison de l'artisanat. Lors des échanges avec le président du Syndicat des transporteurs terrestres du Haut-Ogooué (SYTHO), l'accent a été mis sur les tracasseries policières auxquelles ils sont régulièrement confrontés dans l'exercice de leur activité. Les taximen ont saisi cette opportunité pour relater des incidents dont ils ont été plusieurs fois victimes. La relation conflictuelle avec l'autorité municipale, notamment sur la question du stationnement au rond-point de Ngoungoulou (Potos), lieu névralgique de la ville, n'était pas en reste. De même que l'absence de panneaux de signalisation dans la ville. "Les différents sujets soulevés serviront à la rédaction d'un cahier des charges", a fait savoir le président du SYTHO, Ralph Obaka Ngari, qui a du reste dénoncé, pour les condamner, certains comportements inconvenants des transporteurs urbains vis-à-vis des usagers. Le Syndicat préconise ainsi l'organisation des "cours d'éducation ouvrière". Les taximen encore hésitants ont été invités à adhérer au SYTHO pour que leur cause soit bien défendue.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

**ADMINISTRATION PROVISoire**

**COMMUNIQUE**

**« Portant transmission des pièces de maintien de droits des bénéficiaires des pensions et rentes payés par virement hors du territoire national »**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes payés par virement à l'étranger, qu'elle procède depuis le 23 octobre 2023 à la collecte des pièces de maintien de droits pour le compte de l'année 2024, et ce jusqu'au 31 décembre 2023.

A cet effet, il est porté à la connaissance des intéressés que la transmission des certificats de vie et des certificats de non remariage se fait par courrier électronique à l'adresse [dpt@cnss.ga](mailto:dpt@cnss.ga), ou par voie postale à :

Service Relations Internationales - Direction des Prestations Techniques  
Caisse Nationale de Sécurité Sociale  
2070, Avenue Georges Damas Aleka, Batavéa  
BP / 134 Libreville, Gabon

**Notre ambition : mieux vous servir**

Fait à Libreville, le 24 octobre 2023  
**L'Administration Provisoire**

Boulevard de l'Indépendance • BP : 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25  
Centre d'appels : 102 • Cellule plaintes clients : 101 • [www.cnss.ga](http://www.cnss.ga) • facebook : cainstitutiondesecuritesocialegabon-officiel